

Journée d'études

Processus de sécurisation-criminalisation de la migration en Méditerranée occidentale

Equipe de recherche

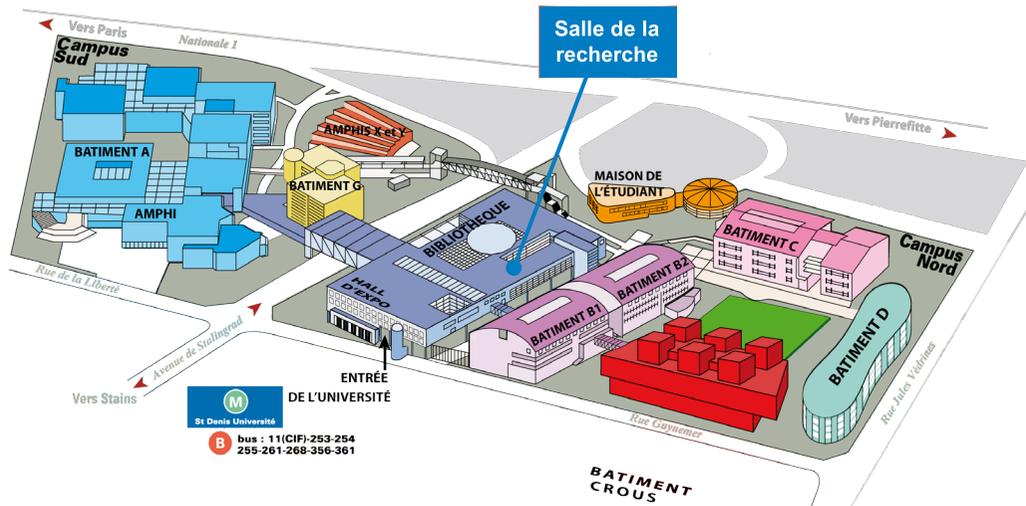
ERASME (EA 3389) – Recherche et analyse des sociétés Maghreb-Europe

ED. Sciences sociales, Université Paris 8

Avec le soutien du Pôle Méditerranée Université Paris 8



ERASME 3389. ED SCIENCES SOCIALES AVEC LE SOUTIEN DU PÔLE MÉDITERRANÉE UNIVERSITÉ PARIS 8



Journée d'études

14 octobre 2011

UNIVERSITÉ
PARIS 8
VINCENNES-SAINT-DENIS

Processus de sécurisation-criminalisation
de la migration en Méditerranée occidentale

Université Paris 8

Bibliothèque universitaire - Salle de la recherche

2 rue de la Liberté, 93526 Saint-Denis

Métro Saint-Denis Université (ligne 13)

• *A propos de la journée d'études*

S'est développé en Europe ces dernières années un processus de sécurisation de certaines questions qui consiste à considérer et à traiter des questions ne relevant pas de la sphère sécuritaire comme étant des questions de sécurité. Cela conduit à un continuum de sécurité qui établit un lien entre crime et terrorisme, d'une part, et migration de l'autre.

Cette approche de sécurisation et de dé-différenciation entre l'interne et l'externe structure les dispositifs européens de coopération comme la Politique européenne de voisinage qui fait de la dimension Justice et affaires intérieures (initialement limitée au territoire de l'Union européenne) une dimension essentielle. Œuvre de l'Europe, Etats membres et Union, ce processus est externalisé par l'Europe et intériorisé par les Etats maghrébins. En plus des questions qu'elle soulève quant au mode de transfert de « normes » de l'Union européenne en direction de son voisinage, cette externalisation montre comment l'Europe exporte certains modèles relevant de la sphère répressive, alors quelle peine à exporter ceux relevant de l'ouverture politique et démocratique. Ce qui dénote une tension persistante entre impératifs stratégiques et considérations éthiques dans les politiques européennes et la primauté des premiers sur les seconds.

Cela explique en partie l'incapacité de l'Europe à prévoir les bouleversements actuels sur la rive sud. Les révoltes démocratiques arabes questionnent et problématisent non seulement ce processus de sécurisation mais aussi les fondements mêmes des dispositifs de coopération mis en place par l'UE en direction de son voisinage méditerranéen.

Programme

Lundi 14 octobre 201

Matinée 09h30-12h00

- **AÏSSA KADRI, Université Paris 8**
Migration et sécurité ; quelques remarques préliminaires
- **FRÉDÉRIC VOLPI (St Andrews University, Ecosse),**
Sécuriser les acteurs mais oublier les pratiques?
La logique et la finalité des interactions nord-sud
entre populations autour de la Méditerranée

Pause

- **HOCINE ZEGHBIB, Université Montpellier 3**
Aspect juridique des migrations en Méditerranée occidentale

Débat

Déjeuner

Après-midi 14h00-16h30

- **ABDENNOUR BENANTAR, Université Paris 8**
Processus de sécurisation de la migration en Europe et sa
« transposition » au Maghreb en général et en Algérie en particulier
- **CHERIF DRIS, Ecole Nationale de Sciences politiques, Alger**
Impact des révoltes arabes sur la question migratoire.

Pause

- **GÉRARD PRÉVOST, Université Paris 8**
Construction de l'idéologie sécuritaire
comme effet dérivé de la « crise de la dette ».

Débat

- **Clôture du séminaire**